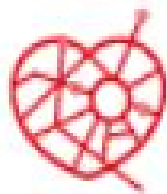


G7



#iloveG7

Le métier de taxi

ELEMENTHOMME
DEVELOPPONS
Ensemble votre capital Humain

En devenant chauffeur de taxi, vous devenez votre propre patron.

En effet, en tant que chauffeur de taxi vous bénéficiez de la totale liberté de gestion de votre emploi du temps.

Que vous soyez chauffeur de jour ou de nuit, vous êtes le seul à décider de vos horaires.

Vous pouvez concilier vie professionnelle, vie familiale et loisirs. C'est un métier qui peut convenir aux femmes.



**Etre
son
propre
patron**

En tant que chauffeur de taxi, vous bénéficiez d'avantages exclusivement réservés aux taxis :

- ✓ transporter des clients "rue" ou des abonnés,
- ✓ utiliser les stations dédiées (rues, gares, aéroports...)
- ✓ bénéficier de l'usage des couloirs de bus,
- ✓ travailler les journées dites « sans voiture »,
- ✓ faire du transport médicalisé.

De plus, vous évoluez au quotidien dans une profession dont les tarifs sont régulés et encadrés par les pouvoirs publics.



Pérennité du métier

En choisissant de devenir chauffeur de taxi, vous décidez de mettre votre sens du service à disposition des clients.

Si vous avez le goût du contact commercial et humain, ce métier est fait pour vous.



Vous échangerez avec des personnalités variées et vous nouerez des contacts enrichissants.

Aucune journée ne ressemble à une autre.



Métier de contact

En rejoignant G7 vous choisissez la seule plateforme qui vous permettra de progresser au sein de différentes flottes et ainsi de faire évoluer vos revenus.

Le métier de taxi est un métier qui offre de nombreuses possibilités d'évolution :

- ✓ une évolution de statut : de locataire à artisan;
- ✓ une évolution parmi différentes flottes : de la plus accessible à la plus prestigieuse;
- ✓ une évolution des revenus: à chaque étape il y a un accroissement significatif des revenus.



Evolution et revenu

- ❖ Être titulaire du permis B
- ❖ Avoir un casier judiciaire vierge
- ❖ Obtenir un certificat de capacité professionnelle ce conducteur de taxi *
- ❖ Être titulaire d'un diplôme de secourisme (niveau1)**



Prérequis



❖ OBTENIR UN CERTIFICAT DE CAPACITÉ PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR DE TAXI*

Le certificat est obtenu à l'issu d'un examen professionnel organisé par la chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Il se décompose de la manière suivante : un tronc commun taxi / VTC + choix de la spécialisation taxi ou VTC.

Cet examen est accessible après une formation d'environ 2 mois suivie dans une école certifiée (G7 à Saint-Ouen).

L'examen est du niveau brevet des collèges facilement obtenu avec la préparation proposée.

Prérequis



❖ ÊTRE TITULAIRE D'UN DIPLÔME DE SECOURISME (NIVEAU 1)**

► Pour obtenir ce diplôme, il suffit au futur candidat de se rapprocher de la sécurité civile de sa ville/département.
Il s'obtient très facilement à la suite d'une formation de 2 journées.

Prérequis



G7 est le réseau n°1 en volume de courses, c'est aussi le plus connu et apprécié des clients en France pour la qualité de service et le professionnalisme de ses chauffeurs.

- En moyenne 30% de plus qu'un chauffeur non affilié ou un VTC : de **200 à 400 € de CA/jour** en moyenne selon la flotte d'appartenance, contre 150 à 300€ pour un VTC.
- L'opportunité de réaliser un investissement sur le long terme pour construire votre retraite, avec la constitution d'un véritable capital via l'achat de licence.
- Une tablette connectée, G7 Driver, embarquant les systèmes de navigation Waze et Google Maps
- Une application mobile chauffeur
- Un espace Affilié en ligne
- Une application grand public ou abonné (élue meilleure application de transport par Trip Advisor en 2016)



✓ Envie d'en savoir plus ...

Nous sommes à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

▶ Emmanuel de Richoufftz
Tel : 06 79 29 72 03

Mail : <mailto:ed.richoufftz@elementhomme.fr>



**Contactez
nous**